## News Release Communiqué



Ministry of Labour

Ministère du Travail

06-102

Pour diffusion immédiate Le 13 octobre 2006

## UNE VÉRIFICATION INDÉPENDANTE CONFIRME QUE LA CSPAAT EST SUR LA BONNE VOIE

On constate des progrès sur les plans financier et administratif

QUEEN'S PARK — Une vérification de suivi portant sur les activités de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) révèle que l'organisme a grandement amélioré sa gestion administrative et financière, a annoncé aujourd'hui le ministre du Travail, Steve Peters.

« La CSPAAT constitue la fondation de notre système de santé et sécurité au travail, a déclaré M. Peters. Il est essentiel que son fonctionnement soit le plus efficace et rentable possible, et que les travailleuses et travailleurs de l'Ontario reçoivent le soutien et la dignité auxquels ils ont droit. C'est pourquoi nous avons demandé une vérification indépendante de l'organisme. »

À la suite d'une première vérification, lancée à l'initiative du gouvernement McGuinty et achevée en 2004, on avait recommandé de renforcer les structures et les processus d'administration, de gouvernance, de finances et d'investissement de la CSPAAT. La vérification de suivi a servi à mesurer les progrès de l'organisme dans l'application des recommandations.

L'exercice a permis de constater ce qui suit :

- la CSPAAT s'est grandement améliorée au chapitre de la surveillance du processus budgétaire et des résultats financiers d'exploitation;
- elle a aussi amélioré la surveillance de ses pratiques d'investissement;
- elle a mis en oeuvre des pratiques de contrôle moderne, dont une réorganisation de la haute direction et la séparation des postes de président de l'organisme et de président du conseil d'administration (CA).

La CSPAAT a donc réalisé de grands progrès en matière de stabilité et d'efficacité, ce qui constituait une priorité du gouvernement McGuinty. Sous la direction du nouveau président du CA, Steve Mahoney, l'organisme poursuivra ses efforts pour renouveler son organisation, rendre les lieux de travail plus sécuritaires et renforcer le régime d'assurance contre les accidents du travail pour les travailleuses et travailleurs d'aujourd'hui et de demain en Ontario.

« Les travailleuses et travailleurs et leurs familles comptent sur une CSPAAT efficace, a ajouté M. Peters. Des milieux de travail sécuritaires et un bon régime d'assurance contre les accidents du travail profitent à tout le monde et rendent l'économie plus forte et plus productive. »

Renseignements: Susan McConnell Bureau du ministre 416 326-7710

Lionel Tona Ministère du Travail 416 326-1407

Also available in English

www.labour.gov.on.ca